



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ULRIC**

AVIS PUBLIC

PUBLICATION DES RÈGLEMENTS

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Le conseil municipal a adopté le **14 août 2023** les règlements suivants :

- Règlement numéro **2023-347** modifiant le règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme numéro 2008-86 afin de se conformer aux modifications à la loi sur l'aménagement et l'urbanisme découlant de la sanction du projet de loi 67;
- Règlement numéro **2023-348** modifiant le règlement sur les permis et certificats numéro 2012-130 afin de mettre à jour le règlement en lien avec les nouveaux enjeux relatif à l'érosion côtière, à l'agriculture urbaine, à l'hébergement touristique et aux milieux hydriques;
- Règlement **2023-351** modifiant le règlement numéro 2019-307 sur la qualité de vie afin de soustraire de son application les dispositions concernant la garde de certains animaux de ferme en périmètre urbain;
- Règlement **2023-352** sur la garde d'animaux dans le périmètre d'urbanisation.

Ces règlements sont disponibles pour consultation au bureau municipal et sur le site internet de la municipalité <https://st-ulric.ca/> où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

Ces règlements entrent en vigueur le jour de leur publication.

Donné à Saint-Ulric (Québec), ce **16 août 2023**

Louise Coll, G.M.A.

Directrice générale et greffière-trésorière